

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Neuberger Berman High Yield Bond Fund un compartiment de Neuberger Berman Investment Funds plc Catégorie de Distribution (Mensuelle) C2 ZAR (IE00BBGB0T23) Ce Fonds est géré par Neuberger Berman Europe Limited

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Neuberger Berman High Yield Bond Fund (le « Fonds ») vise à augmenter la valeur de vos avoirs en combinant la croissance du capital et le revenu des placements sur des obligations à haut rendement (titres de créance).

Les obligations à haut rendement sont dotées d'une note de crédit plus faible car elles impliquent un risque supérieur de défaut de paiement. Les obligations à haut rendement offrent généralement un revenu supérieur afin de les rendre attractives aux investisseurs.

Le Fonds investit principalement dans des obligations à haut rendement émises par :

- Des entités américaines.
- Des entités non américaines qui exercent la majeure partie de leur activité aux États-Unis.
- Le Fonds peut également investir dans des titres de sociétés et de gouvernements de pays émergents (moins développés).

Le Fonds ne réplique pas un indice de référence. Cependant, il est possible de comparer sa performance avec l'indice ICE BofAML US High Yield Constrained Index

(USD Total Return) (USD Total Return Gross of fees), un indice représentatif des obligations d'entreprises américaines.

Vous avez la possibilité de vendre vos actions tous les jours ouvrés des marchés boursiers de Londres et de New York.

Ce Fonds peut ne pas convenir à un investissement à court terme et peut être plus adapté dans le cadre d'un portefeuille diversifié.

Vos actions étant libellées en South African rand et le Fonds en Dollars américains, des contrats de change à terme sont utilisés afin de réduire les effets des fluctuations du taux de change.

Vous percevez un dividende sur vos actions, payé sur une base mensuelle.

Les catégories de distribution Monthly distribueront le revenu et sont aussi susceptibles de payer les versements sur le capital, lequel subira de ce fait une érosion ; les investisseurs dans ces catégories sont informés que les versements payés sur le capital peuvent avoir différentes incidences fiscales sur les distributions de revenus et sont invités à consulter un conseiller fiscal.

Les frais de transaction diminueront le rendement du Fonds.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Ce Fonds se classe dans la catégorie 4 en raison du niveau de sa volatilité historique. La volatilité historique est calculée sur la base des rendements hebdomadaires durant une période de 5 ans. Le Fonds investit dans des titres de créance dotés d'une note de crédit basse ou moyenne dont le cours peut varier de manière significative d'un jour à l'autre en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les principaux risques auxquels le Fonds est exposé sont :

- **Risque de marché** : Le risque d'une variation de valeur d'une position dû aux facteurs de marché sous-jacents, incluant, entre autres, la performance globale des entreprises et la perception du marché de l'économie mondiale. Par ailleurs, il existe certains risques compte tenu que le Fonds investit dans des activités rattachées à des pays et des économies moins développés. Le marché des investissements dans ces pays peut être moins développé et le Fonds peut rencontrer des difficultés à vendre ses investissements sur ces marchés. Aussi, l'instabilité politique et sociale peut conduire à une baisse de valeur des investissements dans ces pays. Les normes de comptabilité et d'audit et la disponibilité des informations financières peuvent varier en fonction des marchés sur lesquels le Fonds investit.
- **Risque de liquidité** : Le risque que le Fonds ne soit pas en mesure de vendre rapidement un investissement à sa juste valeur de marché. Ceci peut affecter la valeur du Fonds et, dans une conjoncture de marché extrême, sa capacité à satisfaire aux demandes de rachat. Pour juguler ce risque, le Fonds contrôle activement la liquidité de ses investissements. De plus, certains segments des marchés à revenu fixe internationaux peuvent connaître des périodes de liquidité réduite causées par des événements de marché ou de gros volumes de vente, et augmenter le risque que les titres ou autres instruments à revenu fixe ne puissent être vendus durant ces périodes ou qu'ils soient cédés à prix réduits. Ces événements peuvent mettre le Fonds dans l'obligation d'acquitter des volumes significatifs de demandes de rachat et peuvent également influencer la valeur du Fonds, étant donné que la liquidité réduite peut se refléter par une baisse de valeur des actifs du Fonds.
- **Risque de contrepartie** : le risque qu'une contrepartie ne puisse satisfaire à ses obligations de paiement au titre d'une opération, d'un contrat ou de toute autre transaction, à la date d'échéance. L'insolvabilité de toute institution, fournissant des

services notamment de garde d'actifs, ou agissant en qualité de contrepartie eu égard à des instruments dérivés ou autres peut exposer le Fonds à des pertes financières.

- **Risque lié aux dérivés** : le Fonds est autorisé à utiliser des types d'instruments dérivés déterminés afin de protéger ses actifs contre certains des risques décrits dans cette section. Le recours à ces instruments produira un effet de levier, une technique d'investissement qui procure aux investisseurs une exposition à un actif supérieure au montant investi. L'effet de levier utilisé par le Fonds peut générer des variations plus importantes (positives ou négatives) de la valeur de vos actions. Toutefois, l'effet de levier est limité à 100 % des actifs du Fonds et la Société de gestion veillera à que l'utilisation des dérivés par le Fonds ne modifie pas de manière significative le profil de risque général du Fonds. Veuillez vous reporter au Prospectus pour consulter la liste intégrale des types de dérivés susceptibles d'être utilisés par le Fonds.

- **Risque opérationnel** : Le risque de perte directe ou indirecte résultant de processus, de personnes et de systèmes inadaptés ou défaillants, en ce compris ceux rattachés à la garde d'actifs, ou résultant d'événements externes.

- **Risque lié aux taux d'intérêt** : le risque de variation des taux d'intérêt affectant la valeur des obligations à taux fixe. Les obligations à échéance plus longue sont plus sensibles aux variations des taux d'intérêt, le risque étant habituellement réduit pour les obligations dont la note est inférieure et dont la durée est plus courte.

- **Risque de crédit** : le risque que des émetteurs d'obligations puissent ne pas honorer les remboursements d'intérêts, ou de leur dette, provoquant des pertes temporaires ou permanentes pour le Fonds. Ce risque est supérieur à la moyenne pour les investissements dont la note de crédit est plus basse.

- **Risque de change** : un risque pour les investisseurs qui souscrivent dans une devise autre que la devise de base du Fonds. Les fluctuations de ces taux de change peuvent avoir une incidence sur le rendement de vos avoirs. Le Fonds utilise des instruments dérivés afin de réduire ce risque.

Pour de plus amples explications concernant les risques, veuillez vous référer aux sections « Restrictions d'investissement » et « Risques liés aux investissements » du Prospectus.

Un fonds de catégorie 1 ne constitue pas un investissement sans risque – le risque de perte de vos capitaux est inférieur à celui d'un fonds de catégorie 7, mais la possibilité de réaliser des bénéfices est également moindre. L'échelle à sept catégories est complexe : par exemple, un fonds de catégorie 2 n'est pas deux fois plus risqué qu'un fonds de catégorie 1.

La catégorie est calculée à l'aide de données passées, lesquelles ne sauraient préfigurer de l'avenir. La catégorie de risque peut donc varier dans le temps.

FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	2,00% *
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
FRAIS PRÉLEVÉS SUR LE FONDS CHAQUE ANNÉE	
Frais courants	3,00%
FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS DES CIRCONSTANCES SPÉCIFIQUES	
Commission de performance	Néant

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution.

Ces frais sont susceptibles de réduire la croissance potentielle de votre investissement.

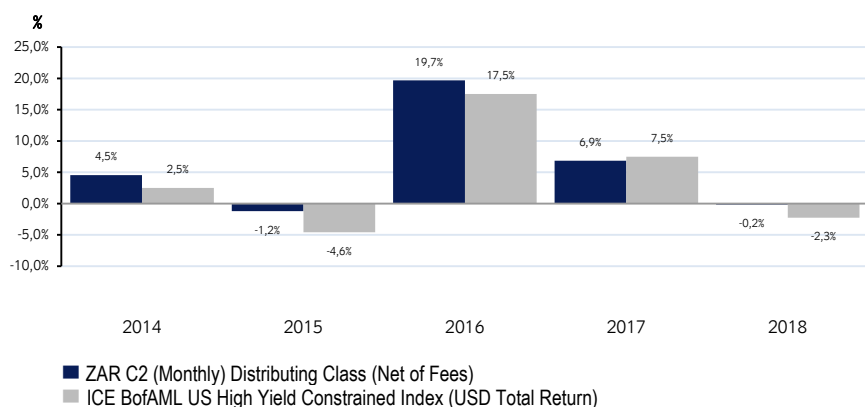
Les frais ponctuels indiqués sont des montants maximums. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Pour connaître le montant réel de vos frais, veuillez consulter votre conseiller financier.

Le montant des frais courants est calculé sur la base des charges de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ils peuvent varier d'une année sur l'autre.

De plus amples informations sur ces frais figurent à la section « Commissions et frais » du prospectus et du supplément.

rachat conditionnels seront appliqués à hauteur de 2 % de votre investissement initial si vous vendez vos actions au cours de l'année suivant l'achat.

PERFORMANCES PASSÉES



Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Les performances passées tiennent compte de tous les frais et charges.

La valeur de cette catégorie est calculée en South African rand.

Le Fonds a été lancé le 03 mai 2006.

Cette catégorie a commencé à émettre des actions le 11 juin 2013.

La performance est comparée avec le ICE BofAML US High Yield Constrained Index (USD Total Return).

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.

Informations complémentaires : des copies du prospectus du fonds à compartiments multiples, des derniers rapports annuels et semestriels ainsi que le supplément au prospectus relatif au Fonds peuvent être obtenus gratuitement en anglais, en allemand, en français, en italien et en espagnol sur www.nb.com/europe/literature, auprès des agents payeurs locaux, dont la liste figure en Annexe III du prospectus, ou en écrivant à Neuberger Berman Investment Funds plc, c/o Brown Brothers Harriman Fund Administration Service (Ireland) Ltd, 30 Herbert Street, Dublin 2, Irlande.

Les cours les plus récents sont publiés chaque jour de négociation sur le site Internet d'Euronext Dublin, à l'adresse www.ise.ie, ainsi que sur le site Internet de Bloomberg, à l'adresse www.bloomberg.com. Les cours sont également disponibles durant les heures de bureau normales auprès de l'agent administratif du Fonds, Brown Brothers Harriman Fund Administration Service (Ireland) Ltd.

Ce document se rapporte à un compartiment individuel. Toutefois, le prospectus ainsi que les rapports annuel et semestriels ont trait au fonds à compartiments multiples, Neuberger Berman Investment Funds plc, dont le Fonds est un compartiment.

Les actifs et les passifs de ce Fonds sont ségrégués des autres compartiments du fonds à compartiments multiples en vertu de la loi. Cela signifie que les actifs du Fonds ne seront pas employés pour acquitter des passifs d'autres compartiments ou du fonds à compartiments multiples.

L'agent payeur et représentant en Suisse est BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002, Zurich, Suisse. Le prospectus, le document d'information clé pour l'investisseur, les statuts de la société ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Fiscalité : ce Fonds est assujéti aux lois et réglementations fiscales d'Irlande. Selon votre pays d'origine de résidence, cela peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle et sur votre investissement. Pour de plus amples détails, veuillez vous adresser à votre conseiller financier.

Déclaration de responsabilité : La responsabilité de Neuberger Berman Investment Funds plc ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.

Échange d'actions : Vous pouvez convertir sans frais vos actions en actions d'une autre catégorie d'actions du même compartiment ou en actions d'un autre compartiment de Neuberger Berman Investment Funds plc selon les modalités décrites dans le prospectus. Des frais peuvent s'appliquer.

Politique de rémunération : Les détails relatifs à la politique de rémunération de Neuberger Berman Investment Funds Plc sont consultables sur www.nb.com/remuneration, et une copie papier sera également mise à disposition sans frais sur demande.

Ce Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Neuberger Berman Europe Limited est agréée au Royaume-Uni et réglementée par la Financial Conduct Authority.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 05 février 2019.